

# Commune de Viviers (07)

# RECHERCHE

# AGENT TECHNIQUE POLYVALENT Service technique

Poste à temps complet / CDD

#### **Employeur:**

Commune de 3800 habitants située à proximité de Montélimar, membre de la Communauté de communes DRAGA, Viviers est dotée d'un riche patrimoine historique (classée Site Patrimonial Remarquable) et d'un port de plaisance sur le Rhône. Elle engage actuellement la mise en valeur de son centre-ville afin de favoriser le bien-être de la population et le développement commercial et touristique.

#### Descriptif de l'emploi :

Rattaché.e directement au responsable du service technique, en lien étroit avec le Directeur Général des Services et les élus, l'agent technique polyvalent assure les différentes missions concernant le service technique.

# **Missions (non exhaustives):**

Voierie et espaces verts :

- Entretien des espaces verts et de la voirie, tonte, débroussaillage, taille, élagage, abattage, arrosage, confection de massifs, plantations ...
- Nettoyage de la voirie, ramassage de feuilles mortes
- Exécution des travaux de chaussée, terrassement, enrobé, signalisation et travaux divers nécessaires à la bonne tenue de la voie publique et de ses dépendances
- Aménagement des espaces publics (ex : aires de jeux, d'activités...)

# Maintenance des bâtiments et des équipements :

- Plomberie chauffage : entretien des installations sanitaires et de chauffage (1er niveau)
- Electricité : maintenance de 1er niveau minimum

#### Utilisation et entretien du matériel et de l'outillage :

- Conduite de véhicules (utilitaire, tondeuse auto-portée, tracteur, ...)
- Nettoyage et entretien des véhicules et matériels mis à disposition
- Maintien du local technique propre, rangé et fonctionnel

#### Participation à la préparation des manifestations communales :

- Mise en place des équipements nécessaires aux diverses manifestations

### **Profil recherché**:

- PERMIS : B C BE
- CACES souhaités : A-C1-E et R486
- Habilitation électrique
- Connaître et savoir appliquer les techniques et pratiques locales d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, taille douce, arrosage, techniques de plantation ...)
- Connaître et savoir appliquer les techniques d'entretien de la voirie (exécution des travaux de chaussée, terrassements, signalisation... nécessaires à la bonne tenue de la voie publique)
- Comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne
- Connaître les risques de toxicité des produits
- Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité portant sur les activités, les matériels et les produits
- Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine
- Connaître les gestes et postures de manutention
- Connaître les consignes de sécurité

#### Les " savoir-être " :

- Sens du service public
- Rigueur
- Dynamisme et réactivité
- Prise d'initiative et bon sens
- Respect de la hiérarchie
- Respect des consignes données et des diverses règlementations
- Respect des horaires de travail
- Flexibilité et disponibilité en semaine, et parfois le soir et le weekend selon les besoins liés aux manifestations communales
- Vérification de l'état de propreté des surfaces avant de quitter le lieu de travail
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable
- Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites et orales
- Savoir travailler seul et en équipe
- Capacité à supporter des charges de travail ponctuellement importantes et à travailler dans l'urgence

# **Conditions de recrutement:**

- Temps complet
- Poste à pourvoir au 1er novembre 2023
- CDD de 6 mois renouvelable 1 fois, avec possibilité de titularisation à la fin du CDD
- Rémunération contrat à durée déterminée : statutaire, RIFSEEP, titres restaurants

## Adresser au plus tard le 15 octobre 2023 Lettre de motivation et CV à l'attention de Madame le Maire de Viviers à :

Service des Ressources Humaines 2 avenue Pierre Mendès France 07220 Viviers

ou par mail à grh@mairie-viviers.fr